



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

INTITULE DU POSTE⁽¹⁾

Chargé(e) des Analyses financières et performance des projets d'investissement

Référence **RIME** Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat (**DRH**)

Domaine fonctionnel⁽³⁾ : Santé – investissements immobiliers/ Finances publiques –expertises budgétaires et financières

Métier ou emploi-type⁽⁴⁾ : Analyses financières et budgétaires des projets d'investissement des établissements de santé

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N° <i>(ne pas renseigner)</i>	Catégorie : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>
Poste ouvert aux : <ul style="list-style-type: none">- Fonctionnaires de catégorie A- Contractuels de niveau 3- Agents UCANSS de niveau 6	
Date de mise à jour : 22/12/2025	

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : **DIRECTION DE L'OFFRE DE SOINS ET DE L'AUTONOMIE**

Autres (adresse précise du site) : **ARS MARTINIQUE - CS 80656 FORT-DE-FRANCE**

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure – Agence Régionale de Santé : Crée en avril 2010 dans le cadre de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, l'Agence Régionale de Santé de la Martinique est un Etablissement Public Administratif de 157 agents, en charge de l'organisation du système de santé, sur l'ensemble du territoire. Le Directeur général de l'ARS de Martinique a la responsabilité de l'organisation de l'offre de soins, de l'effectivité de la permanence des soins, de la définition des priorités en matière de prévention et d'offre médico-sociale sur le territoire. L'ARS de Martinique a également une compétence zonale (Martinique et Guadeloupe) et en cas de crise, est placée sous l'autorité du Préfet de Martinique qui assure la coordination de la réponse de l'Etat.

Missions de la Direction de l'Offre de Santé et de l'Autonomie (DOSA) : La direction coordonne la transformation de l'offre en santé et promeut l'amélioration du parcours des patients et des personnes accompagnées en favorisant la transversalité entre les secteurs sanitaire, médico-social et ambulatoire tout en répondant aux enjeux de qualité, d'efficience, d'innovation et de prévention. Elle assure la mise en œuvre des orientations régionales du PRS 3 et du PRAPS en portant une vision globale et territoriale.

Mission de la Direction déléguée à l'animation et à la coordination transversale (DDCAT) : la Direction déléguée à la coordination et à l'animation transversale est l'une des trois directions déléguées de la DOSA (avec les directions déléguées à l'autonomie et à l'offre de soins). Ses missions sont centrées sur les thématiques transverses au sanitaire et au médico-social : projets immobiliers, efficience, numérique, FIR, parcours.

Missions de la Cellule Investissement, Efficience, suivi budgétaire et financier : La Cellule anime et met en œuvre la politique d'investissement de l'agence (Plan de relance, Ségur de la santé, Plan séisme Antilles, Fonds de modernisation de l'investissement en santé - FMIS, Plan d'aide à l'investissement-PAI, Fonds d'intervention en région-FIR, ...) dans les domaines de l'immobilier, des équipements et des systèmes d'information en santé, et pour toutes les filières (sanitaire, médico-social, médecine de ville et de la prévention), en lien avec les directions déléguées de la DOSA, la Direction déléguée au pilotage et la coordination (SG), et les autres directions de l'agence.

Elle assure le secrétariat du Comité régional de l'investissement en santé (CRIS).

Elle accompagne les établissements de santé à la définition de leurs projets d'investissement et au montage des dossiers. Elle attribue les allocations de ressources et assure l'instruction des dossiers d'investissements en santé. Elle veille à la sécurité technique et juridique des projets, et de leur cohérence avec la stratégie territoriale des investissements en santé ainsi que de leur soutenabilité financière. Elle accompagne les établissements dans leur démarche d'efficience.

Pour ce faire, elle est garante de la qualité et des délais des processus à conduire, des expertises et consultations à mobiliser, en lien avec le Comité national de l'investissement en santé, ses comités de pilotage, la Direction générale de l'offre de soins et la Caisse nationale de la solidarité et de l'autonomie.

Effectif de la Cellule Investissement, Efficience, suivi budgétaire et financier : 5 (répartition par catégorie) : 4 catégorie A ou assimilés et 1 catégorie B.

Lien hiérarchique : Le/la titulaire du poste est placé(e) sous l'autorité directe du Responsable de la Cellule Investissement, Efficience, Suivi budgétaire et financier.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

- Sécuriser la cohérence des projets et leur soutenabilité financière :
 - Assurer la cohérence des projets en termes d'offre de soins (adéquations aux besoins du territoire, analyse du nombre de lits, des taux d'occupation...)
 - Organiser et mettre en œuvre une démarche d'efficience des projets immobiliers portés par les établissements de santé. Favoriser la rationalisation des ressources et les mutualisations territoriales (tant sur les fonctions soignantes que sur les fonctions support) ;
 - Sécuriser la trajectoire financière des établissements engagés dans des projets d'investissement (analyse financière et budgétaire des PGFP et EPRD, respect des référentiels de ratios financiers en fin de projet)
 - Le cas échéant participer à la démarche de plan de retour à l'équilibre en lien avec les directions déléguées de la DOSA afin d'ancrer les projets d'investissement dans un processus d'efficience, en fonction des analyses médico-économiques réalisées ;
 - Participation aux réunions de dialogue de gestion avec les établissements de santé ;
 - Contribuer au développement d'outils de pilotage et suivre la programmation et la gestion des crédits d'investissement ;
 - Prescrire et valider les actes de gestion aux directions déléguées de la DOSA ;
 - Formuler les besoins en matière d'affectations budgétaires en lien avec les Etablissements de santé et les directions déléguées de la DOSA ;
 - Veille juridique, contrôle et participation à la mise en place des réformes des normes comptables et financières.
 - Instruction des dossiers, assurer le lien avec les établissements, rédaction de courriers, suivi des recommandations ...

- Elaboration de notes de synthèse et de tableaux de bords des situations financières
- Participation à l'élaboration de dossiers d'investissement des établissements de santé, à leur instruction en vue du passage en CRIS ou en CNIS, et aux revues de projet d'investissement
- Elaborer de tableaux de bord, déployer des outils de contrôle de gestion pour sécuriser les projets d'investissement

Activités annexes :

- Participation à la gestion de crise
- Participation aux astreintes
- Participation à des missions d'inspection-contrôle le cas échéant

Partenaires institutionnels :

Etablissements de santé, Etablissements médico-sociaux, Services de l'Etat dont Préfecture, CTM, Unions Régionales des professionnels de santé, ordre des médecins, CGSS

Spécificités du poste / Contraintes :

Des compétences indispensables sont attendues pour répondre à l'étendue du poste et à ses enjeux : organisation, réactivité, adaptabilité, analyse financières et comptables, tarification et contractualisation. Une forte disponibilité est requise sur ce poste dans la mesure où les partenaires principaux sont des professionnels de santé libéraux.

PROFIL DU POSTE

Compétences requises sur le poste : On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances

- Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux domaines d'intervention :
 - Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic financiers
 - Outils de pilotage budgétaires
 - Réglementation financière, règles et processus budgétaires et comptables
 - Procédures de programmation budgétaire et financière
 - Techniques de contrôle de gestion
 - Cadre juridique de la planification sanitaire
 - Expertise en analyses financières et analyses médico-économiques
 - Expertise en comptabilité publique et modalités de financement des établissements de santé
- Expert en gestion de projets
- Très bonne connaissance du milieu hospitalier : organisation, normes...
- Réglementation des établissements de santé et des ESMS
- Outils de pilotage des établissements publics de santé (EPS)
- Expertise dans la maîtrise des outils informatiques et statistiques
- Consultation de données financières, d'activité, données RH
- Connaissances techniques et réglementaires
- Politiques nationales d'investissement : référentiels de dimensionnement

	Niveau de mise en œuvre		
	E (4)	M (3)	A (2)
Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)			
Capacités rédactionnelle et orale		x	
Capacité d'initiative et de réactivité		x	
Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction / Communication et aisance relationnelle	x		
Gestion de situations de crise		x	
Conduite de réunions	x		
Analyse financière, accompagnement de démarche performance		x	
Capacité d'organisation et de priorisation		x	
Réalisation de diagnostics et d'analyses financières		x	
Alerter sur une situation à risque	x		

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Savoir être⁽¹⁰⁾ Il est recommandé d'indiquer au moyen de * les savoir-être structurants attendus**

Autonomie
Capacité d'adaptation
Capacité d'initiative
Réactivité
Rigueur dans la réalisation des missions
Résistance au stress
Esprit d'équipe et sens des relations humaines
Faire preuve de discrétion

Expérience professionnelle :

- Le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle
 Une expérience professionnelle est souhaitée dans le domaine.

CANDIDATURE

Contact
Gaëlle DISY, Secrétaire Générale : gaelle.disy@ars.sante.fr
Catherine MURAT, Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie : catherine.murat@ars.sante.fr
Date de prise de poste souhaitée : Au plus tôt
Date limite de dépôt : 18/01/2026
CV + lettre de motivation à envoyer : ars-martinique-recrutements@ars.sante.fr